

Autopartage : Paris bénéficie d'un « formidable potentiel » selon les professionnels

Anne Hidalgo a réuni lundi à l'Hôtel de Ville les professionnels de l'autopartage pour développer de nouveaux services de mobilité propre pour les Parisiens, les Franciliens et les visiteurs. Constructeurs, loueurs et startups ont souligné d'une même voix le potentiel important de la capitale dans ce domaine et leur souhait d'y investir.

Anne Hidalgo s'est fixée pour priorité d'améliorer la qualité de l'air, tout en facilitant les déplacements des Parisiens et des Franciliens. Avec toute son équipe, elle agit depuis 2014 pour réduire le trafic des véhicules polluants et développer les mobilités propres.

L'autopartage de véhicules électriques fait partie des solutions pertinentes dans ce domaine, comme l'a démontré la réussite d'Autolib' dans les années qui ont suivi son lancement. La transformation des usages en matière de mobilité remet fortement en question ce modèle et il est aujourd'hui nécessaire d'impulser de nouveaux services mieux adaptés à ces nouveaux besoins et comportements de mobilité dans la ville.

C'est dans cet état d'esprit que la Maire de Paris a convié lundi les professionnels du secteur à l'Hotel de Ville. De nombreux constructeurs, loueurs et startups ont répondu positivement à cet appel, à l'image de Renault, PSA, BMW, Volkswagen, Daimler, Drivy, Ubeeqo, Zipcar, Citiz, Communauto, Car2Go, Vullog, Zencar, Sixt, Hertz et Clem'.

Pendant deux heures, ils ont présenté à la municipalité la diversité de leurs services et souligné leur enthousiasme à l'idée de travailler dans l'agglomération parisienne. D'après leurs premières analyses, ils estiment que « Paris peut devenir la ville leader mondial de l'autopartage », grâce à son « infrastructure de bornes de recharge d'une densité unique au monde ».

En s'appuyant sur leurs expériences dans des villes étrangères, ces professionnels estiment qu'il est possible de déployer dans les prochaines années jusqu'à « 20.000 véhicules en autopartage intra-muros et en petite couronne », qui « permettraient d'éviter au moins 120.000 véhicules personnels » (*).

Ces initiatives seraient portées par les acteurs privés, sans fonds publics. La collectivité jouerait son rôle de régulation, par exemple en élaborant une charte de bonnes pratiques qui veillerait notamment au respect du partage de l'espace public et s'imposerait aux entreprises.

« Tous les professionnels sont venus avec une conviction, qui nous rend très optimistes pour l'avenir : oui, Paris a un formidable potentiel en matière d'autopartage et les entreprises ont un vrai intérêt économique à y développer ce type de services, comme elles le font déjà avec succès dans d'autres villes d'Europe, comme Madrid », a souligné Jean-Louis Missika, à la sortie de cette réunion.

« La méthode d'Anne Hidalgo, c'est le travail collectif. Cette rencontre a été l'occasion de rassembler les professionnels du secteur pour recueillir leurs idées et présenter les attentes de la municipalité. Ce travail se poursuivra dans les prochaines semaines en vue de proposer aux Parisiens de nouvelles solutions de mobilité pour se déplacer plus facilement et sans polluer », a expliqué Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris.

**selon les études, 1 véhicule en autopartage remplace 6 à 10 véhicules personnels*

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61